

Université Manouba
Institut Supérieur de Biotechnologie Sidi Thabet

Cahier des charges

Consultation 17-2018

Diagnostic et réparation du groupe d'eau glacée

Juillet 2018

CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Article 1 : Objet de la consultation

Institut Supérieur de Biotechnologie Sidi Thabet se propose de lancer une consultation pour le diagnostic et la réparation de deux (02) groupes d'eau glacée.

Article 2 : Mode de présentation des offres

Pour être valable, le bordereau des prix devront être signés, paraphés et tamponnés.

Toutes les pièces de l'offre doivent être signés et paraphés par le soumissionnaire lui-même.

Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre de l'ISBST durant l'horaire de travail par rapide poste ou les remettre en main propre au plus tard le : **19/07/2018**.

L'enveloppe extérieure doit comporter, outre l'adresse, la mention :

« **A Ne pas ouvrir, Consultation N°01-2018:«diagnostic et réparation du groupe d'eau glacée »** »

Adresse : L'Institut Supérieur de Biotechnologie Sidi Thabet, Biotechpole Sidi Thabet 2020-Ariana.

L'enveloppe extérieure comporte, en plus des deux offres techniques et financières, les documents administratifs suivants :

- 1) Le présent cahier des charges signé et paraphé,
- 2) L'attestation fiscale prévue par la législation en vigueur,
- 3) Une copie du registre de commerce,
- 4) Attestation de visite des lieux, délivrée par l'ISBST.
- 5) Identité bancaire ou postale.

L'offre comporte

1. Le cahier des charges rempli, signé et paraphé.
2. L'offre technique.
3. Offre financière (bordereau des prix)

Article 3 : Visite des lieux et éclaircissements :

Les soumissionnaires sont tenus d'effectuer une visite sur les lieux des Travaux à exécuter situés à

L'Institut Supérieur de Biotechnologie Sidi Thabet, Biotechpole Sidi Thabet 2020-Ariana,

Ils doivent se rendre compte des conditions devant être exécutés.

Les travaux indiqués dans le CCTP sont à titre indicatif. Les soumissionnaires sont invités à les vérifier à l'occasion de la visite des lieux.

Sur la base de la visite des lieux, le soumissionnaire doit obligatoirement en tenir compte dans sa remise de prix.

NB : une attestation de visite sera livrée au soumissionnaire par ISBST, et constitue une pièce obligatoire de l'offre.

Article 4 : Ouverture des plis :

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en une seule séance par la commission compétente. La dite séance ne sera pas publique.

Article 5 : Méthodologie de dépouillement :

La commission dite compétente procède , **dans un premier temps** ,à la vérification ,outre des documents administratifs ,à la conformité des documents relatifs a l'offre financière et à la correction des éventuels erreurs de calculs ou autres si nécessaire puis a un classement de toutes les offres financières par ordre croissant.

Dans un deuxième temps, la commission procédera a la vérification, outre des documents administratifs, a la conformité des documents relatifs a l'offre technique présenté par le soumissionnaire le moins disant et proposera de lui attribuer la marché en cas de conformité avec le cahier des charges.

Si la dite offre technique s'avère non conforme au cahier des charges, il sera procédé selon la même méthodologie, pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant.

Article 6 : Montant du marché :

Le soumissionnaire doit présenter un prix global pour toutes les prestations demandés au niveau de cahier des charges suivant la modèle de soumission et le bordereau des prix **annexe 04**

L'offre des prix est ferme et non révisable, il doit englober toutes les dépenses et frais engagés par le soumissionnaire durant toutes la mission en hors taxes et en toutes taxes comprises.

L'offre financière doit comporter :

- **Le prix Hors Taxes(PUHT).**
- **Le taux de la (TVA) et le montant y afférent.**
- **Le prix unitaire avec toutes taxes comprises (PUTTC).**
- **Les prix sont exprimés en dinar tunisien.**

Article 7 : Délai de validité de l'offre :

Tout soumissionnaire sera lié par son offre pendant soixante (60) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis. Pendant cette période, les prix proposés par le soumissionnaire seront **fermes et non révisables**.

Article 8 : Délai d'exécution :

La consultation doit être exécutée pour la totalité de la commande. Le délai d'exécution prend effet à partir du lendemain de la date de notification du bon de commande par l'institut Supérieure de Biotechnologie Sidi Thabet ce délai est fixé à dix (10) jours. Au maximum. On entend par « délai d'exécution » achèvement finale des travaux de la dite consultation.

Article 9 : Variation dans la masse des travaux :

ISBST pourra augmenter ou diminuer les travaux demandés dans la proportion de 20% sans que le titulaire de marché ne puisse élevée aucune réclamation ou réserve.

Un réajustement du montant global sera effectuée sur la base des prix unitaires proposée ans l offre de soumissionnaire.

Article 10: Réception

La réception ne pourra être prononcée que si les travaux sont achevés dans les délais prescrits dans le cahier des charges.

Un procès-verbal sera établi, daté et signé par toutes les parties présentes.

Article 11 : MODE DE PAIEMENT :

Le paiement sera effectué par mandat administratif et par virement bancaire ou postal au compte courant qui sera notifié par le fournisseur, sur production :

- d'une facture établie en trois (03) exemplaires.
- l'original du bon de commande.
- le procès verbal de la réception.
- Identité bancaire ou postale (RIB)

Article 12 : Notification du marché :

Le marché qui sera conclu dans le cadre de cette consultation ne sera que valable qu'après son approbation par la directrice après de la commission compétente.

Article 13 : Entrée en vigueur :

Le paiement sera effectué par mandat administratif et par virement bancaire ou postal au compte courant qui sera notifié par le fournisseur, sur production :

- d'une facture établie en trois (03) exemplaires
- de l'original du bon de commande
- le procès verbal de la réception.
- Identité bancaire ou postale (RIB)

Article 14 : Annulation de la consultation :

Isbst se réserve le droit d'annuler sans préavis la présente en totalité ou en partie avant l'adjudication du marché, sans, de se fait, encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis du ou des soumissionnaires concernés, ni être tenu d'informer ces derniers des raisons de sa décision.

Article 15 : Conditions générales :

Pour tout ce qui n'est pas prévu par le présent dossier de consultation le marché reste soumis aux dispositions du décret n° 2014-1039 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics.

Sidi THABET/...../2018

LU ET ACCEPTE PAR

Le Soumissionnaire

Tunis, le

LETTRE DE SOUMISSION

Objet : *diagnostic et réparation du groupe d'eau glacée*

.
Je soussigné.....

Dénomination de la société :

Siège social (adresse) :

Téléphone : Fax:.....

Matricule fiscale :

Certifie avoir examiné le cahier des charges, concernant la consultation N°17-2018, et n'avons aucune réserve et avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges pour «diagnostic et réparation du groupe d'eau glacée», et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nous nous engageons d'effectuer les travaux demandés conformément au cahier de charges de la dite consultation.

(Signature et cachet du soumissionnaire)

**CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES
PARTICULIEES (CCTP)**

Cahier des clauses techniques particulières

Article 1 : Objet de la consultation

L'Institut Supérieur de Biotechnologie Sidi Thabet , se propose de lancer une consultation pour la diagnostic et la réparation de deux (02) groupes d'eau glacée.

Article 2 : Prestations demandés

Les soumissionnaires sont tenus d'exécuter les travaux demandés telles que décrite dans le tableau ci –dessous :

	Travaux demandés	Quantité
01	Diagnostic et réparation du groupe d'eau glacée : Marque : Carrier Modèle : 30 RQS – 039 –0006–PEE. N° de Série : 12C003737.	02

Annexe 01

Fiche de réponse technique

	Travaux proposés

Fiche de renseignement

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Téléphone : **Télocopie**

Email :

Numéro identité fiscal :

Numéro de registre de commerce :

Modèle de déclaration sur l'honneur de non influence

Je soussigné (Nom ; prénom et fonction).....

Représentant de la société.....

Faisant élection de domicile a (adresse complète).....

.....

Ci –après dénommé le soumissionnaire pour le marché de la fourniture et pose des vidéos projecteurs tel que prévu et spécifié par le dossier de la consultation **17-2018** déclare par la présente sur l honneur.

Confirmer n'avoir pas fait et m engage à ne pas faire par moi –même ou par personne interposé, des promesses, des dons ou des présents en vue d influencer sur les différentes procédures de conclusion de la présente consultation et des étapes de sa réalisation.

TUNIS le :

Signature et cachet de soumissionnaire

Tunis, le

BORDEREAUX DES PRIX (détail estimatif)

Objet : Diagnostic et réparation du groupe d'eau glacée.

	Désignations	Quantité	PUHT	PTHT	TVA (%)	PTTTC
01	Diagnostic et réparation du groupe d'eau glacée	02				

Arrêté le présent bordereau à la somme totale TTC (en toutes lettres) :

.....
.....

Dressé par:

Lu et complété par le soumissionnaire

Signature et cachet

|